

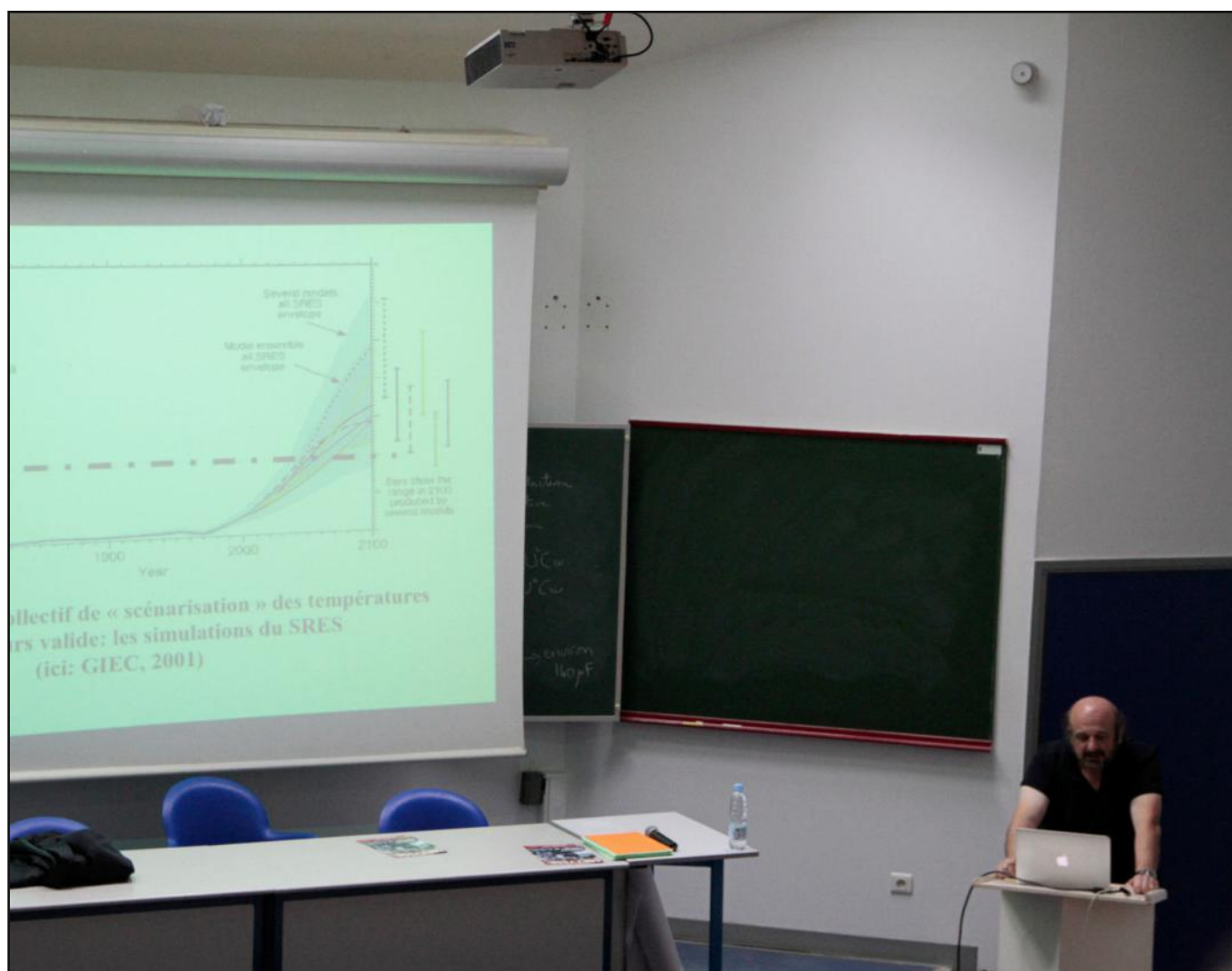
Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 19143 - 74ÈME ANNÉE

Conférence de Hervé Le Treut,
directeur de l'Institut Pierre-Simon Laplace

L'adaptation au changement climatique imposera une société différente



Hervé Le Treut hier à l'Université de La Réunion.

Spécialiste du climat et membre de l'Académie des sciences qui contribue aux travaux du GIEC, Hervé Le Treut a tenu hier soir une conférence à l'Université sur le thème de l'adaptation au changement climatique. Un domaine qui ne se limite pas aux solutions techniques, car il suppose d'imaginer les représentations bien différentes qu'auront les générations futures, façonnées par un environnement bien plus impacté par les effets du réchauffement.

Hervé Le Treut travaille depuis plusieurs années sur un l'adaptation au changement climatique. « L'adaptation est inévitable, c'est insuffisant mais nécessaire ». Hervé Le Treut note que « nous n'avons plus la main sur le problème. 1,5 % des gaz à effet de serre viennent de France. L'adaptation c'est avant tout se protéger ». Autrement dit, ce n'est pas localement qu'il est possible d'avoir une influence sur les émissions globales de gaz à effet de serre et leurs conséquences mondiales. Par contre, le local peut être un échelon où l'action dans le domaine de l'adaptation peut s'avérer efficace.

« Inégaux par rapport au changement climatique »

Préalablement, le directeur de l'Institut Pierre-Simon Laplace rappelle que « nous sommes très inégaux par rapport au changement climatique ». Ainsi en 2050, les besoins alimentaires seront 5 fois plus importants que la consommation alimentaire de 2000, par 2,5 en Asie, par 2 en Amérique latine, par 1,5 en Amérique du Nord alors qu'ils seront les mêmes en Europe. Dans le domaine de l'adaptation, le projet Acclima Terra en Aquitaine, propose une approche répliquable dans d'autres contextes. En Aquitaine, le réchauffement conduit à des conséquences sociales importantes avec des sécheresses plus nombreuses. À cela s'ajoute le fait que la protection est complexe en raison de

possibilités multiples. La région est en effet soumise à quatre régimes climatiques au cours de l'année, et ce qui signifie quatre possibilités différentes de phénomènes extrêmes.

La base est un Comité régional scientifique pour l'adaptation au changement climatique : Acclima Terra. Il compte 21 membres, et 370 contributeurs ont rédigé deux rapports relatifs à l'adaptation au changement climatique dans cette région. Le rôle du Comité est d'amener la science au plus proche de la décision politique.

Acclima Terra s'attache tout d'abord à définir des zones vulnérables, ainsi que des lieux d'école. En effet, un handicap supplémentaire est une forme d'incompréhension des enjeux. Ainsi, une étude annuelle en France réalisée par un chercheur de Sciences-Po relève que moins de 15 % des personnes interrogées disent que l'effet de serre vient des gaz comme le CO₂.

Volonté politique obligatoire

Mais les difficultés rencontrées dans la prise de décision dénotent un problème pour se situer rapport à un problème précis : quelle sera l'image du futur ? La crise est arrivée à un point tel où il n'est plus possible de traiter tous les problèmes en même temps. Des arbitrages doivent être faits. Ainsi, la remontée de la mer dans l'estuaire de la Gironde pose le problème de la protection d'une centrale nucléaire et du vignoble. Quelle sera alors la priorité ?

Hervé Le Treut précise également qu'à Acclima Terra bénéficie d'un contexte politique favorable. Cette initiative est soutenue par Alain Rousset, président du Conseil régional, très sensible à cette question. Un des objectifs du Comité est de structurer Acclima Terra en association, afin d'être indépendant d'un éventuel changement d'orientation politique à la tête de la collectivité.

En effet, l'expérience montre combien la volonté politique est la condition obligatoire pour que puisse être envisagées des actions de protection à une échelle territoriale.

L'évolution constante de la crise amènera la naissance de comportements qui sont aujourd'hui difficilement concevables, poursuit Hervé Le Treut, avec une réaction sociale et militante face au changement climatique. Par exemple, dans un contexte précis, il sera difficile d'utiliser sa voiture ou de prendre l'avion eu égard à l'évolution des représentations sociales en raison de l'impact grandissant du changement climatique.

Une certitude néanmoins, il ne sera plus jamais possible à l'espèce humaine de gérer la planète comme elle le faisait au 19^e siècle. Ce qu'ont fait les Irlandais en partant massivement aux USA en raison d'une crise dans leur agriculture n'est plus possible. Nous sommes 7 milliards, des espaces ne seront plus habitables. Nous devons donc vivre autrement.

M.M.

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
71^e année

Directeurs de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany
Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ;
1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX

Rédaction

TÉL. : 0262 55 21 21 - E-mail : redaction@temoignages.re

SITE web : www.temoignages.re

Administration

TÉL. : 0262 55 21 21

Publicité : publicite@temoignages.re

CPPAP : 0916Y92433

60 ans après les premiers soupçons

La difficulté d'agir face au changement climatique

La première partie de l'exposé du directeur de l'Institut Pierre-Simon Laplace a porté sur les réponses scientifiques et politiques face au problème du changement climatique.

Hervé Le Treut revient d'abord sur le contexte des études sur le climat. Il indique que les premiers sur la possibilité que les émissions de CO₂ restent dans l'atmosphère, et donc soient à l'origine d'un effet de serre, remontent à 1955. La réponse scientifique était l'observatoire du Mauna Loa à Hawaï en 1957. En 1972 eut lieu le premier Sommet de la Terre à Stockholm. La climatologie était alors une affaire d'agronomes travaillant dans les pays en voie de développement. Par exemple, il était notamment question de la sécheresse au Sahel.

Le premier rapport sur le changement climatique date de 1979 : le rapport Charney fait à l'Académie des sciences américaines. En 1980 fut lancé le Programme mondial de recherche sur le climat qui a initié toutes les études. Le GIEC fut créé en 1988, dans une optique de médiation d'une science complexe envers le monde politique. Le GIEC fut placé sous un double parrainage : politique avec son placement auprès de l'ONU, scientifique avec les contributions de chercheurs.

Divergence depuis le Protocole de Kyoto

Le GIEC a donné dès le départ une puissance très forte à son domaine. Le Sommet de la Terre de 1992 à Rio s'est appuyé sur les résultats du premier rapport du GIEC. Le Sommet de Rio a permis de mettre en évidence la nécessité de conduire à la fois des actions pour éviter l'amplification de problèmes dangereux, et la promotion d'un développement durable.

En 1997, la signature du Protocole de Kyoto s'inscrivait dans cette prise de conscience.

La suite de Kyoto fut l'Accord de Paris adopté en 2015 à la COP21.

Hervé Le Treut constate que la prise de conscience et la réponse politique sont allées très vite ensemble jusqu'au Sommet de Rio. Par la suite, le diagnostic scientifique a évolué, mais le politique n'a pas suivi le même rythme. Cela traduit un désaccord sur ce qu'il faut faire.

Le climatologue note que le problème climatique est très évolutif. Il faut en particulier tenir compte du problème de la démographie.

Les émissions de gaz à effet de serre ont commencé vraiment dans les années 1950. Cela est dû aux modes de production et de consommation des pays d'Europe et d'Amérique du Nord, ainsi qu'à l'industrie du bloc soviétique. Depuis le Sommet de Rio, les émissions ont continué à augmenter de manière très rapide. C'est en raison d'un phénomène qui n'était pas anticipé, le développement extrêmement rapide de la Chine. Hervé Le Treut note que ce développement s'est fait dans une logique de rattrapage du niveau de vie de l'Occident. Ce qui signifie que des pays émergents comme la Chine ont aujourd'hui, par habitant, un taux d'émission approximativement égal. De plus, la Chine est devenue l'usine du monde. L'Europe a délocalisé vers ce pays beaucoup d'entreprises émettrices de gaz à effet de serre. « Si on rétablissait cela, on aurait une vision assez différente du problème », souligne-t-il.

Hervé Le Treut évoque ensuite le prisme de l'énergie. Le CO₂ est émis presque exclusivement par la combustion des combustibles fossiles (charbon, pétrole, gaz naturel). Depuis 1970, la production d'énergie primaire a été multipliée par deux, tout comme la population mondiale. La répartition par forme d'énergie est inchangée, avec la même forte proportion de sources fossiles. Or,

les gaz à effet de serre persistent dans l'atmosphère : la durée de vie du CO₂ y est d'un siècle, ou une dizaine d'années, le HCFC a une autre période de dégradation. La connaissance de cette variabilité est très importante, car pour mettre en place des actions justes et équilibrées, il est nécessaire d'entrer dans la complexité pour déterminer quel gaz taxer plus qu'un autre.

20 années perdues

Hervé Le Treut aborde ensuite la question de la prévision par l'intermédiaire de la modélisation. Dès les années 1970, la déduction de l'application de modèles mathématiques fondés sur les lois de la physique permettaient déjà d'affirmer que le réchauffement climatique allait avoir lieu. « Les preuves par l'observation sont venues 20 années plus tard. On a perdu 20 ans à cause de l'idée qu'il faut voir pour croire », constate-t-il.

« Nous sommes au début d'un réchauffement climatique dont nous commençons à voir les symptômes. Le futur est engagé, on ne sait pas comment enlever les gaz à effet de serre dans l'atmosphère », poursuit-il en rappelant qu'à ce jour, les quantités de polluants émises sont déjà si importantes que la cible de 2050 est déjà dépassée. Le scénario le plus favorable fait apparaître la possibilité d'être à deux degrés sans stabilisation, ce qui est déjà 0,5 degré de plus que la valeur retenue dans l'Accord de Paris. La trajectoire moyenne situe l'augmentation de la température moyenne aux alentours de 3 degrés, soit la moitié qui nous sépare d'un âge glaciaire.

M.M.

La ministre des Outre-mer rencontre les acteurs de la filière

«La canne de demain ne sera pas celle d'aujourd'hui»

Annick Girardin, ministre des Outre-mer, est arrivée à La Réunion pour une visite officielle de trois jours. Après avoir rencontré à la préfecture les acteurs de la lutte contre la dengue, elle avait rendez-vous avec les représentants de la filière canne dans une exploitation de Sainte-Marie. Une situation particulièrement difficile lui a été exposée.

En effet, l'année 2018 marquera sans doute la pire campagne sucrière de ces dernières décennies en termes de cannes récoltées. C'est la conséquence du passage successif de trois tempêtes tropicales en début d'année, dont la dernière, Fakir, était porteuse de conditions cycloniques.

Impact du changement climatique

Pour la ministre, c'est l'illustration de l'impact du changement climatique. Ce qui impose de nouveaux dispositifs. En effet, Annick Girardin constate qu'actuellement, il est possible de faire face aux conséquences d'un événement climatique. Par contre, lorsqu'il s'agit d'une succession de plusieurs événements climatiques violents, alors se pose le problème de déterminer lequel est le responsable des dégâts afin de

déclencher le processus d'indemnisation. En effet, « les fonds sont prévus pour être actionnés lors d'une crise, pas pour une succession d'événements », déclare-t-elle. « Nous devons repenser notre accompagnement, vous devez adapter vos pratiques culturelles », a-t-elle dit en substance.

Cela nécessite aussi de revoir le système d'alerte, en y intégrant d'autres critères que la violence du vent pour déterminer le caractère cyclonique. « Nous n'avons pas d'autre choix que nous adapter ».

Florent Thibault, représentant du Syndicat du sucre, a plaidé pour un engagement de l'État visant à aider les planteurs à reconstituer une trésorerie pour préparer la campagne sucrière 2019. C'est-à-dire un document sur lequel les banques pourront s'appuyer pour avancer l'argent aux planteurs. Serge Hoarau, élu responsable de l'agriculture au Conseil départemental, a demandé pour sa part que les aides exceptionnelles que le Département pourrait accorder aux planteurs ne fassent pas partie des dépenses prises en compte dans le « contrat de confiance » signé avec l'État. Ce « contrat de confiance » instaure un plafond du montant des dépenses de fonctionnement au-delà duquel une collectivité peut être sanctionnée.

Ce sont autant de demandes auxquelles la ministre a donné un accord de principe. Elle a néanmoins fait part de son

interrogation sur l'utilisation des fonds européens : sont-ils tous utilisés à La Réunion ?

La question des retraites

La question du montant des retraites des agriculteurs a aussi été posée par la CGPER. La ministre a indiqué que cela sera traité dans le cadre de la fusion des régimes de retraite que le gouvernement compte mettre en œuvre. Un travail prenant en compte la spécificité des outre-mer est en train d'être fait. La FDSEA a souligné que la solidarité nationale sera nécessaire. Le montant des cotisations est en effet calculé sur la base de la superficie de l'exploitation, or avec travaillant souvent une surface inférieure à 10 hectares, les planteurs réunionnais sont forcément lésés par le système actuel. Pour sa part, Jeunes Agriculteurs a remis à la ministre un dossier sur la valorisation de la canne sous forme d'énergie.

En conclusion, Annick Girardin indique que « la canne de demain ne sera pas celle d'aujourd'hui ». Car il faut tenir compte des défis actuels et à venir, ainsi que du changement climatique. L'énergie est une des possibilités, sur laquelle se pose la question de savoir s'il est possible de faire davantage.

M.M.

In kozman pou la rout

« I pé pa sote an avan épi an aryèr an mèm tan, si i vé pa pète atèr »

Mi sava rakont azot in zistoir vré : dann tan demoun téi sava rode de lo la fontène toute demoun téi trouv dann shomin ziska sak l'avé in kont pou réglé. Donk in soir féklèr in madam Amédé i ropèr son l'enmi Polète. Vitman, vitman èl i pass dovan épi èl i koup shomin. Dizon pou fou in kou fatal son l'enmi èl i anvoye lo pyé, lo poin, la tête épi d'ot morso ankor é oila k'èl i pète atèr. El i rolèv épi èl i di : Moin ma fiy, kan moin néna kékshoz pou dir mi anvoye pa dir mi vien moin mèm. L'ot i fé : A ! A ! Kosa la spasé ? épi shakinn i kontinyé son shomin. Moin mi di azot d'aprè moin lo téknik madam Amédé lété pa sak èl I atandé. I pé dir : anvoye lo pyé, anvoye lo poin, anvoye la tête, mé la pa in n'afèr pou fèr konm èl la fé. Alé ! Mi kite azot rofléshi la dsi é ni artrouv pli d'van sipétadyé !

Billet philosophique

Des enseignements politiques à tirer

Si la philosophie, en tant qu'«amour de la sagesse», consiste à réfléchir notamment sur les problèmes de notre société, sur les causes de ces problèmes et sur les moyens de transformer cette société pour résoudre nos problèmes, nous vous faisons part à ce sujet cette semaine de pistes de réflexions issues de deux événements récents dans le pays. Et il y a des enseignements politiques à en tirer pour l'avenir de La Réunion.



Elyett Rasendratsirofo à sa conférence du 20 octobre, entourée par l'universitaire réunionnais André Oraison, Yves Bosquet (le président des Amis de l'Université de La Réunion) et les deux responsables de l'Association des Étudiants Malgaches de La Réunion, qui ont co-parrainé cet événement.

Tout d'abord, nous allons citer la conférence tenue samedi dernier à Saint-Denis par Elyett Rasendratsirofo — «une éminente et dynamique personnalité malgache», selon l'universitaire et politologue André Oraison — sur le thème: "Les crises à Madagascar ne sont pas une fatalité. Pour les prévenir, quelles institutions?". Cette historienne de formation, ancienne ministre du tourisme et ancienne haute fonctionnaire à Madagascar, a présenté à ce sujet ses thèses très intéressantes de militante de la société civile, publiées dans un bel ouvrage en malgache et en français sous le titre : "Pour une véritable République malgache, quelles institutions pour Madagascar ?".

Pour Elyett Rasendratsirofo, parmi les causes des crises du pays depuis son indépendance en 1960, il

y a les divisions au sein du peuple malgache, «l'instabilité politique qui se nourrit de la pauvreté tout en la renforçant» et le refus de s'entendre sur une réforme du «cadre institutionnel hérité de la colonisation, inadapté à la mentalité malgache ainsi qu'à l'histoire de la Grande Ile». Afin de sortir de ces crises en changeant le système social, il faut, dit-elle, «des échanges d'idées pour un cadre institutionnel adapté, pour libérer le peuple malgache de la caricature de la démocratie, avec un contre-pouvoir des citoyens victimes du mercariat politique et de la pauvreté».

Le message politique de Daniel Honoré

On pourrait se poser la question :

pourquoi ne pas réunionniser ces réflexions très pertinentes d'Elyett Rasendratsirofo afin de résoudre nos problèmes à La Réunion par des réformes institutionnelles spécifiques au pays ? C'est la question que nous pouvons aussi nous poser en réfléchissant à l'immense héritage laissé à son peuple par ce grand penseur réunionnais qui vient de nous quitter après une vie militante exemplaire, notre cher Daniel Honoré.

En effet, comme l'a dit à ses obsèques Élie Hoarau, président du Parti Communiste Réunionnais, «Daniel était là pour rappeler les fondamentaux, et dire : "nous c'est un peuple, nou na nout lang, nou na nout kiltir". Cela encourageait celles et ceux qui œuvraient et œuvrent pour la promotion de la reconnaissance du peuple réunionnais. Voilà le message politique que laisse Daniel Honoré, à ceux qui veulent bien l'entendre».

Cela signifie que nous devons renforcer l'union de nos compatriotes avec celles et ceux qui se battent depuis 60 ans pour la reconnaissance de notre peuple et pour le respect de ses droits fondamentaux, dont le droit à la liberté, à la responsabilité, à la souveraineté. «Asé lèss lé zot désid pou nou !», chantait notre cher disparu Maximin Boyer. Voilà le sens politique à donner à l'hommage à Daniel Honoré et à la "Fèt Pèp Réyoné" célébrée ce dimanche 28 octobre à La Possession par l'association Comité de Soutien Réunionnais.

Roger Orlu

Otè

Kréol néna in ta avèk in paké !

Kosa I lé in lang kréol ? D'aprè sak mi sort lir dsi l'internet bann lang kréol sé in bann derive rant dé sansa plizyèr lang. Avèk la lang lo mètr épi la lang bann zésklav sansa lo bann lang bann zésklav. Pou kosa mi di sa ? Pars isi La rényon l'avé bann mètr téi koz fransé mé l'avé osi sak té parl bann lang de Frans. Zèsklav, L'avé bann malgash, l'avé bann z'indien, l'avé bann z'afrikin é tout té I koz pa mèm lang.

Ala sak in pé I di : avann koz kréol demoun téi koz in pidgin pa tro prési, pa tro organize, donk in lang kas-kasé pou demoun fé konprann inn-a-l'ot épi lo bann pidgin la évolyé ziska donn lo bann lang zordi ni koné.

Mèrkrodi soir dann télé, moin la antann Axel Gauvin apré di in n'afèr inportan an parlann kréol. Li la di : kan ni di ni koz kréol i fo fé antansyon. Lé vré ni koz kréol, mé nout kréol rényoné-I fé parti la grann famiy bann lang kréol - mé sé nout lang kréol rényoné, la pa n'inport ékèl kréol.

Pars kréol néna konm I di in ta avèk in paké :

35 avèk l'anglé konm baz-15 avèk fransé pou baz-14 avèk portigé pou baz-7 kréol éspagnol-5 kréol nèèrlandé-3 kréol italien-6 kréol zalman-1 slave—6 amérindien-21 avèk bann lang l'afrik-10 avèk pou baz in lang l'asie.

Si ni pran bann lang kréol fransé-mi di sa vite pars mi koné désèrtin lé riskab boush mon také - isi dann l'oséan indien néna pa mal : kréol rényoné, kréol séséloi, kréol morisien, kréol rodrigé, kréol shagosien. Néna ankòr in bonpé lang kréol dann mèr karaïb : konm martiniké, guadeloupéin, haïsyen, épi d'ot ankòr. Néna in lang kréol sé in lang ofisyèl dann New-york. Néna inn lé kant mèm bien parlé dann l'amérik-La louisiane.

Si ni anparl lo bann mo-I apèl sa lo léksik, demoun téi pé prann sa dann la lang bann mètr, konm dan la lang bann zésklav tousa pou zot gingn koz lé z'inn avèk lé z'ot. Lo sintaks : té I pé prann sa dann bann lang bann zésklav konm dan la lan bann mètr, konm demoun téi pé fabrik z'ot prop sintaks. Tout fason lo léksik lé obligatoir si ou I vé kozé, lo sintaks lé obligatoir si ou I vé bien fé konprann aou épi ou mèm konprann lé z'ot.

Tousa pou dir in lang I fé avèk lo tan, lo mazinasyon, l'anprin lé z'inn é lé zot. Mi pans si in ram de moun i viv an parmi lé z'inn avèk lé z'ot, si zot i koz in bonpé lang, i pass pa vintan pou fé énéte in lang. Pou kosa ? Pars in pèp l'aprè éné é la lang sé lo promy mark son zéni. Li pé pa ète in pèp san son lang. Kosa zot I pans zot ?

Justin